

Assemblée générale 2019 – association Coord21

Procès-verbal

21 mai 2019, 10h - 16h

BlueFACTORY, Fribourg

Personnes présentes

Nadine Allal, Ville de Genève
 Chiara Barberis, Ville de Genève
 Léa Barbey, État de Vaud
 Michel Bloch, Ville de Vevey
 Claudia Bogenmann, Ville de Lancy
 Joanna Boisseau, Ville de Lancy
 Sophie Borboën, Commune de Montreux
 Laurence Bordet, Commune d'Orbe
 Valérie Bronchi, État de Vaud
 Vivianne Châtel, Université de Fribourg
 Giancarlo Copetti, État de Genève
 Guillaume de Buren, État de Vaud
 Samira Dubart, Ville de Lausanne
 Jean-Marc Ducotterd, Commune d'Orbe
 Amélie Dupraz-Ardiot, État de Fribourg
 Paola Ghielmini Krayenbuhl, État de Fribourg
 Gaël Gillibert, État de Vaud
 August Hangartner, Commune d'Échallens
 Viviane Herren, Commune d'Échallens
 Valérie Hill, Commune de Bourg-en-Lavaux

Valérie Kottmann, Commune de Bernex
 Etienne Lézat, Ville de Genève
 Julien Meillard, Université de Lausanne
 Silli Mona, Ville d'Yverdon-les-Bains
 Eric Nanchen, FDDM
 Suzanne Oguey, Commune de Confignon
 Gianluca Paglia, EPFL
 Steve Pilonel, Commune d'Estavayer
 Jeanne Pittet, État de Fribourg
 Yves Roulet, Ville de La Tour-de-Peilz
 Véronique Ruppert-Schmitt, ARE - Office fédéral du développement territorial
 Frédéric Schweingruber, Ville de Renens
 Katia Slusarczyk, Commune d'Écublens
 Jean-François Steiert, État de Fribourg
 Sara Valsangiacomo, État de Fribourg
 Urs Zaugg, État de Fribourg - SAgri
 Rémy Zinder, État de Genève
 Janine Zwahlen, Commune de Bournens

Personnes excusées

Pierre-Olivier Aragno, Ville de Neuchâtel
 Alexandre Bagnoud, SIG
 Olivier Balsiger, Commune de Meyrin
 Claudia Bogenmann, Ville de Lancy
 Marc Bungener, Commune de Morges
 Beatriz de Candolle, Commune de Chêne-Bourg
 Christian Brechbühl, Ville de Morat
 Françoise Chappuis, Ville de Lausanne
 Dominique-Ella Christin, Commune de Prangins
 Olivier Curty, État de Fribourg
 Romano dalla Piazza, Ville d'Yvonand
 Manon Delisle, Promotion Santé Suisse
 Muriel Etter, Commune de plan-les-Ouates
 Jean-Luc Ducret, Commune de Chardonne
 Maurice Gionchetta, Ville de Bienne
 Ana Gonseth, Canton de Neuchâtel
 Jean-Marie Grether, UNINE

Gaëlle Haeny, Commune de Carouge
 Aline Hayoz-Andrey, Ville de Fribourg
 Laurent Houmard, HEG Fribourg
 Sarah Huber, FDDM
 Colin Jequier, Commune de Prilly
 Hubert Jaquier, Ville de Delémont
 Olivier Kämpfen, État de Fribourg
 Gaëlle Keim, Ville de Nyon
 Patrick Malek Asghar, Commune de Versoix
 Igor Moro, Commune de Vernier
 Suzanne Oguey, Commune de Confignon
 Fabien Pfaffhauser, Commune du Grand-Sacconex
 Frédéric Pittala, Commune d'Onex
 Chantal Robin, État de Fribourg
 Jean-Luc Sansonnens, Commune de Jongny
 Emanuel Waeber, État de Fribourg

PV

Carmen Sangin, Coord21

1. Mot de bienvenue

Mme Chiara Barberis, Présidente de Coord21, souhaite la bienvenue aux membres de Coord21 et aux invités, puis passe la parole à M. Jean-François Steiert, Conseiller d'Etat du Canton de Fribourg. M. Steiert est heureux d'accueillir les membres de Coord21 à Fribourg et souhaite que la journée soit riche en échanges. Avant de présenter la politique de développement durable du Canton de Fribourg, il souligne l'importance de l'association, qui grâce au regroupement, permet des actions plus fortes.

Mme Chiara Barberis remercie le Canton de Fribourg ainsi que les organisatrices et organisateurs de cette assemblée générale, qui est l'occasion de célébrer les 10 ans de l'association. Les photographes qui immortaliseront l'événement sont également chaleureusement remerciées. Il est relaté que la journée a débuté avec un point presse, auquel des journalistes de La Liberté et du Freiburger Nachrichten ont participé.

2. Bilan des 10 ans de Coord21

La Présidente de Coord21 poursuit en présentant l'évolution des 10 premières années de vie de l'association. Il en ressort notamment que les buts initiaux de Coord21 sont toujours d'actualité aujourd'hui. Les projets de l'association, ses activités, ses réserves financières, le nombre de membres et le nombre de sièges au comité vont croissant et montrent que l'association est toujours plus active. Bien que Coord21 ait la possibilité de regrouper les collectivités et institutions de droit public de Suisse romande et du Tessin, l'association ne compte pas de membre tessinois. Depuis 2018, une journée au vert en comité élargi a été organisée pour une réflexion approfondie sur des thèmes spécifiques. Il est possible que cet événement s'institutionnalise par la suite. Le secrétariat est rémunéré depuis 2016 sur mandat à titre d'indépendante, au travers d'un contrat annuel.

Cf. Annexe 1 : rapport de synthèse des 10 ans de l'association Coord21

3. Perspectives d'avenir de Coord21

Lors de la matinée au vert du 29 janvier, une réflexion a été menée sur les forces, les faiblesses, les menaces et les opportunités pour l'association. En synthèse, l'association fonctionne bien et ses besoins et perspectives d'avenir sont :

- Resserrer les liens avec le RCDD et avec la Confédération
- Multiplier les occasions de se rencontrer entre membres pour échanger
- Développer la communication numérique et virtuelle pour renforcer la communauté et pour des enjeux de notoriété
- Multiplier les canaux de diffusion d'information pour les membres de Coord21
- Externaliser davantage de travaux pour décharger le comité
- Réfléchir à une bonne articulation entre les charges et les recettes de l'association, dans une période où les dépenses augmentent
- Accueillir de nouveaux membres institutionnels et des communes, ce qui permettrait de renforcer le dialogue avec les cantons

4. PV de l'Assemblée générale 2018

Le procès-verbal de l'Assemblée générale de 2018 est approuvé et Mme Carmen Sangin, secrétaire de Coord21, est remerciée pour la rédaction du document.

Cf. Annexe 2 : procès-verbal de l'AG 2018

5. Activités 2018 de Coord21

La Présidente de Coord21 présente brièvement le rapport d'activités 2018 de l'association. En 2018, une première journée au vert a été organisée à Renens pour réfléchir à la mise en oeuvre des objectifs de développement durable au niveau local. Comme en 2017, l'année 2018 a permis l'organisation d'une nouvelle session de formation continue ouverte aux membres pour questionner les pratiques de communication et de sensibilisation. Enfin, pour la première fois, une lettre de prise de position a été adressée à Madame la Conseillère fédérale Doris Leuthard (DETEC) et Monsieur le Conseiller fédéral Ignazio Cassis (DFAE). Elle porte sur le rapport national de la Suisse sur la mise en oeuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable présenté par le Conseil fédéral à l'Organisation des Nations Unies (ONU). Le but de ce courrier était d'attirer l'attention sur une vision un peu trop avantageuse des réalisations de la Suisse en matière de développement durable sous le regard mondial. Il soulignait

l'importance pour les acteurs suisses du développement durable de disposer d'un rapport réaliste, qui ne minimise pas les défis que la Suisse doit relever et les efforts qu'elle doit accomplir en faveur de la durabilité. En outre, le rapport n'énonce que trop peu le rôle des collectivités locales.

Cf. Annexe 3 : rapport d'activités 2018

6. Rapport financier

M. Guillaume de Buren présente les comptes 2018. Le résultat de l'exercice est positif d'environ CHF 3'000.-. En 2018, les principales charges extraordinaires ont concerné le projet d'implémentation de l'Agenda 2030 au niveau cantonal et communal, l'organisation d'une journée de formation continue sur les stratégies pour changer les comportements dans le développement durable et l'organisation de la journée au vert à Renens. Les dépenses liées au secrétariat sont quant à elles demeurées peu élevées.

Mme Silli Mona prend la parole pour lire le rapport de vérification des comptes, cosigné par M. August Hangartner. La tenue des comptes a été menée avec exactitude. L'Assemblée générale valide les comptes 2018 et donne décharge au comité et aux vérificateurs des comptes.

Cf. Annexe 4 : rapport de vérification des comptes

7. Budget 2019

Depuis début 2019, la comptabilité de l'association est assurée par l'Unité financière du Département du territoire et de l'environnement de l'Etat de Vaud, ce qui lui confère une qualité professionnelle.

Le trésorier présente le budget prévisionnel 2019. Un résultat d'exploitation négatif de CHF -20'000.- est prévu par le Comité. Malgré les dépenses plus importantes qu'en 2018, les réserves financières de l'association s'élèveront encore à environ CHF 46'000.-.

Les travaux de création du guide pratique de mise en œuvre des objectifs de développement durable au niveau local continueront à occuper des ressources humaines et financières importantes jusqu'en 2020 et le mandat SANU a légèrement été revu à la hausse. L'augmentation concerne un montant de CHF 9'000.-. D'autre part, un léger déséquilibre entre les charges fixes et les recettes de l'association est prévisible en 2019. Ceci est dû aux charges de secrétariat, qui ont vu le tarif horaire être rehaussé afin de rentrer dans le barème de la convention collective. Le contrat 2019 rapporte ainsi un tarif horaire de CHF 80.- pour un mandat plafonné à CHF 16'000.-. Enfin, pour faire suite aux sessions de formation continues de 2017, 2018 et 2019, il est possible qu'un atelier d'approfondissement des compétences soit organisé en 2019 ou 2020.

Le budget prévisionnel 2019 suscite des questions de la part des membres présents. Le contrat de mandat concernant le secrétariat est notamment discuté et sont abordés : les activités couvertes par le contrat, l'évolution du tarif horaire, le monitoring du temps dédié aux différentes tâches, le plafond maximal d'heures et la priorisation des tâches.

L'équilibre entre les dépenses en matière de secrétariat et les recettes provenant des cotisations inquiète certains membres. Une partie des personnes estime que les cotisations doivent permettre de mettre de l'argent de côté pour financer des projets alors que d'autres personnes estiment que les grands projets doivent être autofinancés. La question du montant des cotisations est évoquée. Il est relevé que l'existence et le fonctionnement de base de l'association ont l'avantage de permettre la mutualisation des ressources et la recherche de fonds externes pour des projets d'envergure. A savoir que le nombre de membres est en augmentation et que de nouveaux membres sont attendus.

Cf. Annexe 5 : budget prévisionnel 2019

8. Elections

M. Guillaume de Buren, nouveau responsable de l'unité de développement durable de l'Etat de Vaud est élu nouveau membre du Comité de Coord21 avec la fonction de trésorier, en remplacement de M. Gaël Gillibert. M. Gillibert est chaleureusement remercié pour son investissement pour l'association.

Le nouveau comité est constitué comme suit :

Présidente

- Chiara Barberis - Ville de Genève

Trésorier

- Guillaume de Buren - Etat de Vaud

Membres

- Michel Bloch - Ville de Vevey
- Samira Dubart - Ville de Lausanne
- Amélie Dupraz-Ardiot - Etat de Fribourg
- Julien Meillard - UNIL
- Eric Nanchen - Etat du Valais
- Frédéric Schweingruber – Ville de Renens
- Rémy Zinder - Etat de Genève

Les vérificatrices des comptes et le vérificateur suppléant se représentent et sont élus avec les fonctions suivantes :

Vérificatrices

- Gaëlle Keim – Ville de Nyon
- Silli Mona – Ville d'Yverdon-les-Bains

Vérificateur suppléant

- August Hangartner – Commune d'Echallens

9. Nouveaux membres

La Ville de la Tour-de-Peilz représentée ce jour par M. Yves Roulet, la Commune de Bournens, représentée ce jour par Mme Janine Zwahlen, ainsi que les Communes vaudoises de Chardonne, Jongny, St-Sulpice et St-Prex sont accueillies par acclamation comme nouveaux membres de Coord21. L'association se compose donc désormais de 40 collectivités et 4 institutions de droit public.

FIN DE LA PARTIE STATUTAIRE

Annexes

Annexe 1 : rapport de synthèse des 10 ans de Coord21

Annexe 2 : procès-verbal de l'AG 2018

Annexe 3 : rapport d'activités 2018

Annexe 4 : rapport des vérificatrices des comptes

Annexe 5 : budget prévisionnel 2019

Annexe 6 : notes de synthèse « Projet d'implémentation de l'AG2030 au niveau cantonal et communal »
et « L'Agenda 2030 à la sauce vaudoise »